

5 juin 2012

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de Saint-Ignace-de-Loyola, tenue le 5 juin 2012 à 20:00 heures à l'endroit ordinaire du Conseil, à laquelle sont présents :

M. Jean-Luc Barthe, maire.

Dames Nathalie Ross et Sylvie Boucher, conseillères.

MM. Pierre-Luc Guertin, Christian Valois, Daniel Valois et Philippe Bettinger, conseillers.

Formant le quorum, le maire ouvre la session et fait la prière d'usage.

#### 2012-123

##### Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Christian Valois et secondé par Pierre-Luc Guertin et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

- Golf Club Optimiste;
- Salaire Alexandre Valois;
- Réclamation Michel Beaucage;
- Offre de service Routek;
- Achat enseigne-noms de rues Pointes aux Pères;
- Offre de service Pavage Rocheleau – Dôme;
- Appel d'offre – Photos Notre Ile fleurie.

#### 2012-124

##### Période de questions portant sur l'ordre du jour

Aucune question n'est posée sur l'ordre du jour.

#### 2012-125

##### Adoption des procès-verbaux des 1<sup>er</sup>, 23 et 26 mai 2012

Il est proposé par Philippe Bettinger et secondé par Pierre-Luc Guertin et résolu unanimement que les procès-verbaux des 1<sup>er</sup>, 23 et 26 mai 2012 sont adoptés sans amendement.

#### 2012-126

##### Comptes à payer liste 2012-06

Il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement que les comptes figurant sur la liste 2012-06 au montant de 180 571,72\$ sont adoptés et que le secrétaire-trésorier est autorisé à payer ces comptes.

#### 2012-127

##### Dépenses incompressibles – Mai 2012

Il est proposé par Daniel Valois et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement que le rapport des dépenses incompressibles pour le mois de mai 2012 au montant de 80 672,12\$ est adopté sans amendement.

#### 2012-128

##### APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME DANS SA DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DE SON TITRE DE CAPITALE QUÉBÉCOISE DE LA CHANSON TRADITIONNELLE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Considérant que le Festival Lanaudière Mémoires et Racines a décerné à la municipalité de Saint-Côme le titre de *Capitale québécoise de la chanson traditionnelle* en 2008 ;

Considérant que cette reconnaissance a fait son chemin et que, depuis ce temps, la municipalité de Saint-Côme est reconnue comme telle dans la région de Lanaudière ;

Considérant qu'il n'y a jusqu'à maintenant aucune contestation de la part des autres municipalités de la région ni des associations régionales ;

Considérant que la municipalité de Saint-Côme entend faire de la chanson traditionnelle et, de façon plus large, du patrimoine vivant, son axe de développement culturel et touristique pour les prochaines années ;

Considérant que la municipalité de Saint-Côme a mis sur pied, en 2008, le Centre du Patrimoine vivant de Lanaudière dans le but de développer une expertise sur le plan du patrimoine vivant – expertise qui est mise au service de toute la région de Lanaudière ;

Considérant que cette reconnaissance aura des répercussions positives pour la région de

Lanaudière, et ce, à différents niveaux ;

En conséquence, il est proposé par Philippe Bettinger, appuyé par Christian Valois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que la municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola appuie la municipalité de Saint-Côme dans ses démarches de reconnaissance de son titre de Capitale québécoise de la chanson traditionnelle par l'Assemblée Nationale.

#### 2012-129

##### Nommer membre du Comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Daniel Valois et secondé par Nathalie Ross et résolu unanimement de nommer MM. Christian Valois et Gilles Barthe, membres du Comité consultatif d'urbanisme jusqu'en juin 2014.

#### 2012-130

##### Adhésion CREL

Il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Pierre-Luc Guertin et résolu unanimement de renouveler notre adhésion au CREL pour l'année 2011-2012 au coût de 60,00\$.

#### 2012-131

##### Adjudication contrat module de jeux

Suite à l'appel d'offre faite le 3 avril 2012 trois (3) des quatre (4) fournisseurs sont conformes et, suivant le résultat obtenu par pondération du comité d'évaluation, soit Jambette 83%, Tessier Récréo-parc 73.93% et TechSport 59.8%, en conséquence, il est proposé par Pierre-Luc Guertin, appuyé par Christian Valois et résolu unanimement d'accorder le contrat à la Compagnie Jambette Évolujeux au montant de 87 930,30\$. Les sources de revenu sont : le Fonds pour le développement du sport et l'activité physique, 39 593,65\$, le Pacte rural, 23 527,14\$ et 20 985,62\$, du Fonds parc et terrain de jeux de la municipalité. Cette adjudication est conditionnelle à la signature de l'autorisation finale du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et n'entrera en vigueur que lorsque nous aurons les documents signés.

#### 2012-132

##### Correspondance – Postes Canada

Il est proposé par Nathalie Ross, appuyé par Sylvie Boucher et résolu unanimement de demander à Postes Canada de demander une autorisation écrite avant d'installer une boîte multiple sur le terrain d'un citoyen de Saint-Ignace-de-Loyola et de demander par écrit la permission d'installer une boîte multiple sur un terrain appartenant à la municipalité et, suite à une visite du terrain en question par un représentant de Postes Canada et un fonctionnaire municipal, la réponse sera transmise à Postes Canada par résolution du Conseil.

#### 2012-133

##### Changement d'adresse civique

Il est proposé par Nathalie Ross, appuyé par Daniel Valois et résolu unanimement de changer l'adresse civique du numéro civique du 459, rang Saint-Joseph (matricule 3302-62-0292) pour le 143, Chemin de la Traverse, de changer le numéro civique 143, Chemin de la Traverse (matricule 3302-62-3830) actuel pour le numéro civique 440, Rang Saint-Joseph et changer le numéro civique 114, rue de l'École (matricule 3302-535210) actuel pour le 141, Chemin de la Traverse.

#### 2012-134

##### Achat de lumières de rue

Il est proposé par Philippe Bettinger, appuyé par Christian Valois et résolu unanimement de faire l'achat de 3 lumières de rues complètes de Michel Martel.

#### 2012-135

##### Avis de motion règlement 443-2012 (canalisation de fossés)

Avis de motion est donné par Pierre-Luc Guertin à l'effet qu'un projet de règlement sera déposé à une séance subséquente du conseil municipal aux fins de décréter des travaux de canalisation de fossés sur les rues Guèvremont, Barthe, de l'Église et de l'École, pour un montant total n'excédant pas six cent mille dollars (600 000,00\$), et pour pourvoir à l'appropriation des deniers nécessaires pour payer le coût de ces travaux, incluant l'imposition d'une taxe spéciale en fonction du frontage où les travaux seront effectués, pour un pourcentage n'excédant pas 20% de l'ensemble des coûts impliqués par la réalisation de ces travaux.

2012-136

Golf Optimiste

Monsieur Christian Valois se retire de cette décision déclarant avoir un intérêt personnel. Il est proposé par Philippe Bettinger et appuyé par Sylvie Boucher de voter un montant de 100,00\$ pour le tournoi de Golf du Club optimiste et que c'est Daniel Valois et Pierre-Luc Guertin que représenteront la municipalité.

2012-137

Salaire Alexandre Valois

Il est proposé par Nathalie Ross, appuyé par Pierre-Luc Guertin et résolu unanimement de modifier le salaire d'Alexandre Valois pour 13,77\$/heure.

2012-138

Réclamation Dame Michèle Beaucage

Il est proposé par Daniel Valois, appuyé par Christian Valois et résolu unanimement de payer la réclamation au montant de 1 185,00\$ à Dame Michèle Beaucage, conditionnel à ce que ce soit un paiement final et qu'elle signe une quittance.

2012-139

Offre de service Routek

Il est proposé par Pierre-Luc Guertin, appuyé par Sylvie Boucher et résolu unanimement d'accepter l'offre datée du 4 juin 2012 au montant de 24 432,19\$ taxes incluses pour le pavage de la rue Lafortune au complet sur une distance de plus ou moins 400 mètres avec un enrobé de surface EB-10 PG58-28 de 50mm d'épaisseur.

2012-140

Achat d'une enseigne – Noms des rues de la Pointe-aux-Pères

Il est proposé par Pierre-Luc Guertin, appuyé par Nathalie Ross et résolu unanimement d'accepter l'offre de Enseignes Aux Quatre Vents datée du 4 juin 2012 pour la fourniture d'une enseigne indiquant le nom des rues de la Pointe-aux-Pères au coût de 1 905,14\$, taxes incluses.

2102-141

Offre de service Pavage Rocheleau- Asphaltage du dôme à la municipalité

Il est proposé par Sylvie Boucher, appuyé par Christian Valois et résolu unanimement d'accepter l'offre de Pavage Rocheleau pour le pavage du dôme à la municipalité au montant 2 000,00\$ plus taxes pour une épaisseur de 50 mm d'asphalte.

2012-142

Appel d'offre – Photos Notre Ile fleurie

Il est proposé par Pierre-Luc Guertin, appuyé par Sylvie Boucher et résolu unanimement de demander des appels d'offre sur invitation à Photographe Karine Damphousse et Studio de photographie Art Manie pour la prise de six (6) photos et développement tel que décrit dans l'appel d'offre; les soumissions seront reçues jusqu'à jeudi le 14 juin 2012 à 15 :00 heures. La municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

2012-143

Levée de la session

Il est proposé par Nathalie Ross et résolu unanimement que la session soit et est levée.

\_\_\_\_\_  
Jean-Luc Barthe, Maire

\_\_\_\_\_  
Fabrice Saint-Martin, Directeur Général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussigné, Fabrice St-Martin, Secrétaire-Trésorier, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Loyola a les fonds nécessaires en rapport avec les résolutions numéros 2012-126, 2012-127, 2012-130, 2012-131, 2012-134, 2012-136, 2012-137, 2012-138, 2012-139, 2012-140, 2012-141 et 2012-142.

\_\_\_\_\_  
Fabrice Saint-Martin, Secrétaire-Trésorier & Directeur général

Procès-verbal de la Municipalité  
de Saint-Ignace-de-Loyola

*Initiales du Maire*

151

*Initiales du secrétaire*

Procès-verbal de la Municipalité  
de Saint-Ignace-de-Loyola

*Initiales du Maire*

151

*Initiales du secrétaire*

Procès-verbal de la Municipalité  
de Saint-Ignace-de-Loyola

*Initiales du Maire*

151

*Initiales du secrétaire*